

PROJET SOCIAL

➤ Historique

Née en 1993, la Communauté des Communes d'Aire sur l'Adour s'est agrandie en 2009 pour atteindre 17 communes, puis en 2012 avec l'arrivée de 5 communes gersoises supplémentaires, soit 22 communes au total. Elle regroupe 12 communes du canton d'Aire sur l'Adour, 5 communes du canton du Bas Adour Gersoises et 5 du Leez Adour et a décidé de définir une politique commune en matière de Petite Enfance.

Jusqu'en septembre 2018, il existe sur le territoire deux multi-accueils («Le Jardin à Malices» à Barcelonne du Gers et la Halte-Garderie Itinérante sur Bahus-Soubiran, Duhort-Bachen et Saint-Loubouer), un Relais d'Assistantes Maternelles et un Lieu d'Accueil Enfants Parents gérés par le CIAS d'Aire sur l'Adour et le Relais d'Assistantes Maternelles «Les Calinous» ainsi que deux centres de loisirs gérés par des associations.

Or fin septembre 2018, la Halte-Garderie Itinérante située sur le côté landais rural a dû fermer: durant l'été, elle a connu un nombre important de départs d'enfants à l'école et pas d'inscription à la rentrée de septembre.

➤ Analyse

L'analyse des besoins sociaux sur le territoire effectuée par le CIAS d'Aire sur l'Adour en 2017 montre:

- une baisse du nombre d'enfants de moins de 3 ans.
- une baisse du nombre d'assistantes maternelles en activité sur le territoire due à des départs à la retraite non remplacés, ou encore à un changement d'activité dû à l'inquiétude quant à l'avenir sur le côté rural landais (car moins de naissances).
- une profession vieillissante avec près d'un tiers des assistantes maternelles âgées entre 50 et 59 ans.
- autres données à retenir: la baisse des revenus constatée des familles, l'augmentation du nombre d'allocataires RSA et les inégalités de niveau de vie continuent à s'accroître.
- l'évolution de la structure familiale.

L'enquête de satisfaction réalisée début 2018 par le multi-accueil «Le Jardin à Malices» relate:

- que les parents utilisent un autre mode de garde pour leur enfant en complément du multi-accueil,
- et que plus de la moitié des familles est insatisfaite des jours et horaires d'ouverture proposés: souhait d'une amplitude plus grande en heure et en jour.

Au regard de tous ces constats, il est évident que le territoire a perdu des places d'accueil. Ceci se traduit par un manque de places d'accueil à offrir aux familles tant en accueil

collectif (comme l'avait pointé le directeur de la Caisse des Allocations Familiales des Landes au premier trimestre 2018), que par un manque de places en accueil individuel.

➤ Objectifs

Ainsi le multi-accueil «Le Jardin à Malices» situé à Barcelonne du Gers est bien identifié par les familles du territoire. Jusqu'à présent ouvert les lundi, jeudi et vendredi de 9h à 17h, il a un agrément pour 15 enfants âgés de 2 mois et demi à 6 ans.

A partir de janvier 2019, cette structure du CIAS d'Aire sur l'Adour proposera une journée d'accueil supplémentaire et une augmentation d'amplitude horaire, à savoir: l'accueil des enfants les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30.

L'équipe de professionnelles s'agrandit en passant de 5 agents à 7 agents, dont 2 agents titulaires de la Halte-Garderie Itinérante qui a fermé. Elle se compose de 2 personnels à temps plein et 5 à temps partiel. L'équipe encadrant les enfants est formée de personnes titulaires du CAP Petite Enfance, dont une personne titulaire d'un DE d'Aide Médico-Psychologique, d'une personne titulaire d'un DE d'Auxiliaire de Puériculture et d'une directrice titulaire d'un DE d' Educateur de Jeunes Enfants.

Au-delà d'être un lieu d'accueil convivial, adapté aux tout-petits et qui privilégie le rythme de chacun, le multi-accueil «Le Jardin à Malices» a pour objectifs principaux de:

- donner aux familles vivant en milieu rural la possibilité de bénéficier d'une structure d'accueil collectif de la Petite Enfance,
- favoriser la socialisation de l'enfant et faciliter son entrée à l'école maternelle,
- être un lieu d'accueil pour les enfants en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique. Avant l'accueil de l'enfant, une réunion est organisée avec la directrice, le médecin référent de la structure et les principaux intervenants qui connaissent l'enfant. Un suivi et une concertation régulière sont mis en place entre « Le Jardin à Malices » et un référent de l'organisme suivant l'enfant et sa famille. Du matériel spécifique (financé par la CAF du Gers) peut être emprunté au réseau de directeurs d'Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants, visant à favoriser l'accès précoce en collectivité du jeune enfant en situation de handicap. Plusieurs membres de l'équipe ont effectué une formation spécialisée sur les bébés signeurs.
- favoriser l'éveil culturel tout en préservant leurs temps de jeu libre,
- permettre à des familles en difficulté sociale de confier leur enfant à du personnel qualifié dans une structure collective (démarches administratives, recherche d'emploi, formations,...). En effet, le tarif horaire appliqué est réglementé par la CNAF et calculé en fonction des ressources de la famille et du nombre d'enfants à charge. De même, l'activité professionnelle des deux parents n'est pas une priorité d'inscription pour l'établissement.
- être un lieu d'écoute et de paroles afin d'apporter un soutien à la parentalité,
- permettre la rencontre des familles entre elles et ainsi rompre l'isolement de certaines,
- poursuivre le partenariat déjà existant et riche qu'il soit avec les différents organismes ou les structures d'accueil de la Petite Enfance du territoire à savoir:
 - les PMI du Gers et des Landes,
 - les CAF des Landes et du Gers (réseau de directeurs),
 - les MSA du Sud Aquitaine et du Midi-Pyrénées Sud,

- les services effectuant l'accompagnement médical et psychologique des enfants en situation de handicap et de leur famille,
- les médiathèques du territoire,
- les écoles maternelles.

- Partenariat également avec les centres de formation: nous recevons des stagiaires d'écoles de formation aux métiers de la Petite Enfance.

- Enfin, le partenariat avec les structures d'accueil de la Petite Enfance du territoire continue au moyen de réunions régulières sur l'année. Les thèmes et objectifs sont choisis et réfléchis ensemble dans l'intérêt des familles et aboutissent à des réalisations communes telles:
 - une plaquette de communication des différents modes de garde sur le territoire.
 - la préparation de mallette de lecture ou jeux circulant de structure en structure.
 - ou encore une idée de forum de la petite enfance.

2018

Novembre